

MUSÉE 
DE L'ARMÉE
INVALIDES

MÉCÉNAT

SOUTENEZ
LE MUSÉE DE L'ARMÉE
ET ENTREZ DANS L'HISTOIRE !



LE MUSÉE DE L'ARMÉE, HAUT LIEU DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Dates clés

1670

Fondation de l'Hôtel royal des Invalides

1861

Installation du tombeau de Napoléon I^{er} sous le Dôme des Invalides

1905

Création du musée de l'Armée

2020

350^e anniversaire de la fondation des Invalides

2022

Lancement du projet d'extension et de transformation du musée

Situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée propose de parcourir l'histoire de France à travers le fait militaire et guerrier.

A la fois musée d'histoire, de beaux-arts et de sciences et techniques, l'institution conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde. Elle offre de découvrir le célèbre Dôme des Invalides, abritant le tombeau de Napoléon I^{er}. Avec 1,4 million de visiteurs annuels en 2025, le musée de l'Armée est l'un des musées parisiens les plus fréquentés.

Le musée engage aujourd'hui un grand programme d'extension et de transformation à l'horizon 2030. A terme, il deviendra le musée d'histoire mondiale de la France à travers le fait militaire et guerrier, selon une approche globale et résiliente, attentive aux interactions de notre pays avec le monde et donnant la place et la parole à l'altérité.

Nos valeurs

Transmission, Éducation, Citoyenneté, Partage, Résilience



1



2

ENGAGEZ-VOUS AUX CÔTÉS DU MUSÉE DE L'ARMÉE

Avantages

En tant que donateur particulier, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% du montant de votre don sur l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du plafond imposable.

En cas de dépassement de ce seuil, vous pouvez reporter l'excédent sur les cinq exercices fiscaux suivants.

Votre don ouvre également droit à un certain nombre d'avantages pour vous et vos proches : billets d'entrée, catalogues, visites, rencontres, invitations aux vernissages et aux événements privés.



Soutenir le musée de l'Armée, c'est inscrire votre don dans l'histoire du site prestigieux des Invalides dont la destinée, de Louis XIV à Napoléon et jusqu'à la V^e République, se confond avec l'Histoire de France. C'est aussi témoigner de votre engagement en faveur d'une institution dont les projets sont porteurs de sens et font écho à vos valeurs personnelles.

Comment témoigner de votre engagement ?

Votre soutien financier en faveur du Musée peut être orienté vers différents projets :

- **la saison musicale des Invalides** : intégrez le Cercle musical des Invalides afin d'encourager les jeunes artistes qui s'y produisent et de participer à la valorisation de leur talent d'exception.
- **les projets de restauration et d'acquisition** : comme la rénovation de Salle de l'Europe, témoin de l'histoire militaire du règne de Louis XIV ou l'acquisition d'œuvres majeures dans nos collections (insignes ayant appartenu à De Gaulle, drapeau du poste de Gaba-Chambé...)
- **les expositions du Musée** : chaque année deux grandes expositions temporaires constituent des rendez-vous culturels incontournables. Chaque exposition accueille entre 50 000 et 100 000 visiteurs afin de répondre de manière plurielle aux questionnements et aux intérêts de nos contemporains, toujours dans un esprit de convivialité et de partage intergénérationnels.
- **le développement de la politique d'édition et de recherche scientifique**. Les publications du musée conservent et diffusent le savoir lié aux objets, œuvres et documents de ses fonds.

Les équipes du musée de l'Armée sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous présenter les projets à soutenir.

LÉGENDES IMAGES : Couverture : Vue de la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais Anne-Sylvaine Marre-Noël. 1. Concert 2025 dans le grand salon © EOPAD. 2. Weekend famille 2023 © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais Nicolas Kristof. 3. Vue du Dôme des Invalides 2022 © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais.

JE M'ENGAGE AUX CÔTÉS DU MUSÉE DE L'ARMÉE

MONTANT DE VOTRE DON

150€ 250€ 500€ 1000€ en faveur de la saison musicale

500€ 1000€ 2000€ Autre €

OBJET DU DON

VOS COORDONNÉES

Madame

Monsieur

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

@

DATE

SIGNATURE

VOUS SOUHAITEZ RÉGLER PAR

**Chèque à l'ordre de
"Agent comptable du musée de l'Armée"**

Envoyez ce bulletin accompagné de votre
chèque à l'adresse suivante :

Mission Mécénat
Musée de l'Armée
Hôtel national des Invalides
129,rue de Grenelle – 75007 Paris

Virement bancaire

Envoyez ce bulletin
par mail à l'adresse
mecenat@musee-armee.fr

OU

Appelez le +33 (0)1 44 42 38 81

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal
- Je souhaite recevoir la lettre d'information de la saison musicale par e-mail
- Je ne souhaite pas bénéficier de contreparties
- Je ne souhaite pas que mon nom apparaisse dans les remerciements

Protection des données personnelles : Le musée de l'Armée, responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de ses donateurs, des reçus fiscaux, des contreparties, de la publication du nom du donateur et de la communication ainsi qu'à des fins statistiques sur la base de son intérêt légitime. L'ensemble des données visées sont nécessaires au traitement. Ces données ne sont destinées qu'aux services du musée de l'Armée ayant à en connaître. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers. Vos données sont traitées conformément à notre politique de confidentialité accessible sous ce lien : <https://www.musee-armee.fr/a-propos/politique-de-confidentialite.html>